

# Compte-Rendu

## Conseil Municipal du 20 août 2020

### Présents :

Benoit Olive, Pierrick Salamero-Julia, Philippe Torres, Patrick Dulcet et Dominique Lance.

### Excusés :

Nathalie Cervello et Didier Alary.

---

Ouverture de la séance à 18h00 par Benoit OLIVE.

Secrétaire de séance : Dominique Lance

---

Ci-après, le traitement des délibérations prévues à l'ordre du jour.

#### ❖ **Délibération pour le versement d'une subvention à L'ours Créatif – Association d'Axat.**

Cette association a fourni à notre village, lors du confinement, 150 masques en tissu.

Nous les en remercions.

Subvention exceptionnelle proposée : 300€ (soit 2€ par masque fourni)

→ *La délibération est votée à l'unanimité des présents.*

#### ❖ **Délibération DM n°1 M14.**

Afin d'approvisionner l'article 6574 en prévision de la subvention à l'association « L'ours créatif » d'Axat, le transfert suivant a été réalisé (équilibre des comptes)

Ligne 6574 → + 300€

Ligne 022 → - 300€

→ *La délibération est votée à l'unanimité des présents.*

#### ❖ **Délibération pour la désignation du délégué titulaire et du délégué suppléant au pays d'Accueil d'Axat.**

Les communes du pays d'Axat ont souhaité conserver cette structure administrative issue de l'ancienne Communauté des Communes du canton d'Axat. Elle peut être chargée de projets d'aide à la personne ou autres, comme par exemple le SIVU de création de la résidence d'autonomie d'Axat (toujours en cours).

Délégué Titulaire → Benoit Olive (en sa qualité de vice-président du Sivu)

Délégué suppléant → Pierrick Salamero-Julia

→ *La délibération est votée à l'unanimité des présents.*

❖ **Délibération pour le remboursement du micro-onde à la SAS « La Guinguette de Sault ».**

Coût du micro-onde : 169,69€

→ *La délibération est votée à l'unanimité des présents.*

❖ **Inscription à l'état d'assiette et vente de coupes de bois – Forêt communale de la Resclause (Parcelle 4.1)**

Autorisation pour l'ONF de mettre en vente les coupes de bois de cette parcelle.

→ *La délibération est votée à l'unanimité des présents.*

❖ **Inscription à l'état d'assiette et vente de coupes de bois – Forêt communale de Roquefort de Sault (Parcelle 33 P)**

Autorisation pour l'ONF de mettre en vente les coupes de bois de cette parcelle.

→ *La délibération est votée à l'unanimité des présents.*

❖ **Délibération pour la désignation du délégué titulaire et du délégué suppléant à l'association des communes forestières.**

Délégué Titulaire → Pierrick Salamero-Julia

Délégué suppléant → Benoit Olive

→ *La délibération est votée à l'unanimité des présents.*

L'ensemble des délibérations et sujets étant traités, le Conseil Municipal est levé.

Les délibérations sont affichées et consultables à la Mairie.

Pour information, dans les prochaines semaines, le conseil municipal va travailler en priorité sur les dossiers suivants :

- poursuite de la remise en état des chemins communaux et ruraux (en dehors des chemins du Clausal et du Mouli-Crémat pour lesquels nous sommes toujours dans l'attente d'aides financières).
- finalisation du projet du « cœur du village » initié en 2019.
- réorganisation partielle des points de collecte des ordures ménagères et mise en place d'un ramassage spécifique pour les personnes âgées.
- amélioration du système de communication et d'échange d'informations sur la vie communale.
- montage d'un projet de modernisation et de développement du camping communal.